

Québec, le 27 juin 2019

Monsieur Jean-Marc Bissonnette  
Ministère des Transports  
700, boulevard René-Lévesque Est, 14<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5H1  
jean-marc.bissonnette@transports.gouv.qc.ca

**Objet :      Projet de réalisation d'une voie ferroviaire contournant le centre-ville de  
Lac-Mégantic par la Ville de Lac-Mégantic**

Monsieur Bissonnette,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue les 11 et 12 juin derniers sur le projet mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, vous soumet les questions suivantes :

**Question 1 :**

Dans la situation actuelle, trois des quatre approches du carrefour giratoire de Lac-Mégantic sont traversées par des passages à niveau.

- Est-ce que ces passages à niveau ont causé des accidents (routiers ou ferroviaires) au cours des cinq dernières années ? Le cas échéant, veuillez fournir un tableau synoptique à cet effet.

**Question 2 :**

Il y a actuellement un passage à niveau sur la route 161, sur le territoire de la municipalité de Frontenac, à environ 2 km au sud de l'intersection des rues Frontenac et Salaberry.

- Veuillez comparer, du point de vue de la sécurité, ce passage à niveau avec celui qui serait requis dans la variante 2Ci.

**Question 3 :**

Une figure dans l'analyse sommaire des variantes 2Bi et 2Ci (document PR3.3, p. 5) semble indiquer qu'une partie des eaux de drainage de la route 161, entre le 10<sup>e</sup> rang et le carrefour giratoire, se dirigent vers le nord, en direction du lac de l'Orignal ou des zones humides qui l'entourent. Une autre partie des eaux de drainage de la route se dirigerait vers l'est. La séparation entre les deux directions s'effectuerait approximativement vis-à-vis la ligne de partage des eaux qui délimite les bassins versants Glen et Chaudière (PR3.1, p. 2-9).



- Doit-on comprendre que puisque dans la variante 2 les eaux de drainage de l'emprise ferroviaire seraient dirigées vers les fossés de la route 161, une partie de ces eaux pourrait être évacuée vers le nord en direction du lac de l'Original ?
- Veuillez expliquer comment cette situation diffère de celle qui existerait avec la variante 2Ci.

#### Question 4 :

En page 4 de l'analyse sommaire des variantes 2Bi et 2Ci, il est écrit : « *Considérant le développement potentiel du parc industriel de Lac-Mégantic et du prolongement éventuel de la route 161, le nombre d'utilisateurs sur cette route devrait augmenter...* » (PR3.3, p.4)

- Existe-t-il un projet de prolongement ou de modification de la route 161 ?
- Si oui, veuillez présenter le tracé ou les changements envisagés, le calendrier de réalisation et l'estimation des coûts.
- Est-ce que ce prolongement ou ces modifications potentielles ont été pris en compte dans le choix de la variante de contournement ?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le **3 juillet** prochain, compte tenu de l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur Bissonnette, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Caroline Cloutier  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

